

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DE  
HAUTE NORMANDIE**

---

**SESSION PLÉNIÈRE  
DU MARDI 16 JUIN 2008**

**AVIS SUR  
LA SITUATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE  
EN HAUTE-NORMANDIE**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Rapporteur : Monsieur Jean DUFROY**

Le CESR a pris note de la proposition faite par le Conseil Régional de réunir une commission mixte regroupant conseillers économiques et sociaux régionaux et élus du Conseil Régional, sur le thème de l'industrie automobile. Le CESR souhaite profiter de ce cadre pour exprimer ses positions sur le rapport.

Cependant, il s'interroge sur le processus d'auditions tel qu'il a été mené par la mission d'information, qui a directement contacté certains conseillers économiques et sociaux régionaux et a considéré que leur expression était intervenue « au titre du CESR ».

Le CESR prend acte.

**DÉCLARATION DE MADAME ANNICK BENOIT  
AU TITRE DU COMITÉ RÉGIONAL CGT DE NORMANDIE**

Au-delà de l'interrogation formulée dans le projet d'avis sur le processus d'auditions tel qu'il a été mené par la Mission d'Information, le groupe CGT ne peut qu'approuver la décision du Conseil régional de sa mise en place, comme des catégories d'acteurs auditionnés, donnant toute leur place aux organisations syndicales de salariés. Ce dont nous pouvons nous féliciter.

Les 50 pages du document qui en est ressorti sont en effet une source d'informations et d'évaluation qui sont de nature à alimenter concrètement la réflexion sur les pistes de travail pour l'action régionale.

Les 3 thématiques retenues nous conviennent, mais nous voudrions insister sur quelques points -et les assises de l'auto qui se sont tenues à Dieppe vendredi dernier ne peuvent que nous conforter dans nos observations et propositions.

Même si l'automobile est l'un des rares secteurs où l'Etat est toujours actionnaire dans notre pays, ce secteur souffre aussi des conséquences de l'abandon de la politique industrielle que l'on peut observer depuis ces dernières décennies. Depuis 10 ans, ce sont 11.000 emplois qui ont disparu dans la métallurgie en Haute-Normandie, essentiellement dans le secteur automobile, sans oublier tous les équipementiers également touchés.

Avec la crise, chacun est à même de prendre conscience du rôle indispensable de la puissance publique dans toutes ses dimensions –non seulement pour agir dans l'urgence- mais aussi pour préparer l'avenir. On peut le vérifier à travers le soutien sans faille que la collectivité régionale a su apporter et apporte encore avec l'attribution de 12 ME au site de Renault Cléon pour son nouveau moteur R9M.

Avec un Etat qui se désengage et aggrave les transferts de charge, nous approuvons que cet argent public soit prêté et non pas tout simplement donné sans véritable contrôle de son utilisation.

C'est pourquoi aussi, nous nous félicitons que les salariés –auquel il est demandé de se serrer la ceinture,- aient obtenu le 7 mai dernier, -grâce au poids de leurs actions- que l'assemblée générale du groupe Renault soit contrainte d'annuler tout versement de dividendes à ses actionnaires.

Sur ce sujet, nous réitérons notre demande plusieurs fois exprimée de conditionner toutes les aides à l'économie à des critères sociaux et environnementaux forts, transparents, évaluables et remboursables en cas de non respect.

Nous demandons à nouveau également la création de fonds régionaux pour l'emploi et le développement solidaire des territoires, s'appuyant sur un Pôle Financier Public Régional sous forme d'institution paritaire comprenant :

- des élus régionaux,
- l'Etat,
- les financiers,
- des représentants des salariés.

Au plan national, comme au plan régional ou local, des outils existent comme, par exemple, le « crédit impôt/recherche » qui, peut être, pourrait être mieux orienté, sous forme de crédit bonifié, notamment vers les PME et particulièrement celles qui consacrent aussi leurs activités aux nouvelles technologies, à l'innovation, avec le souci de créer les véhicules « propres » d'aujourd'hui et de demain.

Peut être est-ce plus ressenti sur la région dieppoise qu'ailleurs dans notre Région, mais les travaux des assises de l'auto ont mis en avant un besoin crucial pour ces PME de plus de contacts, de plus de connaissance sur leurs activités, besoin de mise en réseaux pour obtenir de nouveaux marchés, d'innover aussi dans leur manière de communiquer avec la mise en place de sites internet.

En corollaire à la formation pour ces PME, il est apparu aussi qu'un trop petit nombre d'entre elles ait fait les démarches de Certification (ISO 9.0000 et 14.000) ceci malgré une sensibilisation régulière de la CCI de Dieppe auprès d'elles, -en sachant que la CCI prend à son compte 80% des coûts de formation et certification-.

Se pencher sur ces aspects au niveau de notre Conseil régional relève-t-il aussi de ses préoccupations ?

Quoi qu'il en soit, ces PME ont sans doute besoin du soutien d'une réelle filière, notamment en matière d'innovation mais aussi avec un secteur « recherche » très fort. Cette dimension « recherche » en tant que telle n'est pas soulignée dans les pistes de travail proposées, et cela est regrettable.

La Région apporte son soutien depuis 15 ans au technopole du Madrillet et à MOV'EO et si cela se fait déjà, le développement durable doit présider plus que jamais dans tous les projets de recherche. Parallèlement, l'ensemble des acteurs doit être préparé aux ruptures technologiques liées l'évolution des énergies. Au final, il faut assurer la pérennité du tissu économique local.

Comme le souligne par ailleurs le document de la mission d'information, ces efforts en recherche/innovation doivent accompagner des efforts d'anticipation de ces mutations technologiques et économiques pour travailler sur les évolutions des métiers.

Des exemples sont évoqués à ce propos comme :

- le traitement des déchets de véhicules et leurs déconstruction,
- la création d'une école de formation à la déconstruction/reconstruction, sur les nouveaux matériaux et les cycles de vie éco-citoyens.

Nous préconisons dans ce domaine, à la CGT, d'adjoindre également à la déconstruction automobile celle des matériels ferroviaires comme des navires en fin de vie.

Nous insistons d'autant plus sur ces aspects d'anticipation et de nouvelles formations à mettre en œuvre corrélativement que le document de la mission d'information souligne que la part des ouvriers non-qualifiés est 3 fois plus importante dans notre région que la moyenne nationale. Quant à celle des cadres, elle est 2 fois plus faible.

Ces efforts doivent être d'autant plus soutenus que, vendredi dernier à Dieppe, le Sous Préfet soulignait -vis-à-vis des jeunes- un manque d'attractivité des métiers de la métallurgie par insuffisance d'innovation précisait-il...

**DÉCLARATION DE MONSIEUR JEAN-DOMINIQUE WAGRET  
AU TITRE DE RENAULT ET LE POLE DE COMPÉTITVITÉ MOV'EO**

Monsieur le Président, chers collègues, je constate avec intérêt que la CGT a eu le temps de lire et d'étudier de façon approfondie le document. Si tel a été mon cas à titre personnel et certainement pas de façon aussi approfondie, en tout état de cause, en ce qui concerne la 4<sup>ème</sup> Commission, nous n'avons absolument pas le temps de le faire dans les délais impartis et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que, dans le cadre de la Commission mixte qui nous est proposée par le Conseil Régional, on ait la possibilité de réagir par rapport au texte, de reprendre un certain nombre de propositions et de les approfondir.

J'en profite pour insister sur un point. Les collègues de la 4<sup>ème</sup> Commission se souviennent que, lors de la dernière réunion, nous avons un paragraphe que nous souhaitions rajouter sur la structuration de la filière automobile.

Il est apparu à la réflexion, et notamment lorsqu'on a fait le point après au niveau de la 1<sup>ère</sup> Commission, que ce texte sur la structuration de la filière automobile serait beaucoup plus approprié dans le cadre du document sur les orientations budgétaires 2010 qu'en réaction par rapport à un document que nous n'avons justement pas encore eu le temps d'approfondir.

C'est pour cela que ne soyez pas surpris de ne pas voir le paragraphe sur la proposition de structuration de la filière automobile dans notre avis par rapport au rapport de la Région mais plutôt dans le document sur les orientations budgétaires 2010. Il n'empêche que c'est un sujet que nous approfondirons à l'occasion de la Commission mixte et peut-être ultérieurement en fonction des orientations et du processus de travaux qui pourraient se dégager de cette Commission.